



---

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**2024-2025**

---

**RÉUNION :** Le lundi 24 février 2025 À 18 h 30  
**LIEU :** Local : 1106

**Proposition d'ordre du jour :**

**1. Accueil et vérification du quorum;**

Membres du CÉ		Présent	Absent
Parents	Christian Lapalme (président)	X	
	Pascal Cloutier (vice-président)	X	
	Martin Patenaude (parent)	X	
	Audrey Demers (parent)	X	
	Catherine Lupien (parent)	X	
	Jessica Landry (parent)	X	
	François Achim (substitut)	X	
	Véronique Leduc (substitut)		X
Enseignantes	Michelle Couture	X	
	Marie-Claude Benoît	X	
	Gabrielle Bouthillette-Norris	X	
Tech. SDG	Mélanie Ouellet		X
Soutien	Julie Dunberry	X	
Professionnelle	Poste vacant – Lucie Lamanque	X	
Directions	Arianne Lafontaine (direction adjointe)	X	
	Nathalie Decamps (direction)	X	
Membre de la communauté	Jean-Michel Pépin		X

## 2. Période de questions du public;

Aucune question du public.

## 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 24 février 2025;

Mme Catherine Lupien propose l'adoption de l'ordre du jour du 24 février 2025 appuyé par M. Pascal Cloutier.

Adopté à l'unanimité.

**Résolution #24-25/2350**

## 4. Adoption du procès-verbal du 27 janvier 2025 (documentation jointe);

Mme Gabrielle Bouthillette-Norris propose l'adoption du procès-verbal du 27 janvier 2025 appuyé par M. Pascal Cloutier.

Adopté à l'unanimité.

**Résolution #24-25/2351**

## 5. Suivis au procès-verbal 25 novembre 2024;

### 5.1. Tenue vestimentaire;

En suivi au questionnement soulevé à la séance du 25 novembre, Madame Decamps s'est adressée aux enseignants d'éducation physique qui lui ont remis une lettre à lire aux parents du conseil d'établissement dans laquelle se trouvent les considérations quant à leur gestion des changements de vêtements pour les cours d'éducation physique. Mme Nathalie Decamps lit le message des enseignants d'éducation physique. Les parents se disent satisfaits de la réponse.

## 6. Suivis au procès-verbal du 24 janvier 2025

### 6.1 Débarcadère;

Mme Nathalie Decamps expose les démarches faites auprès du SRM. Les membres du CE doivent avoir une vision commune sur l'enjeu du débarcadère. Afin de bien déterminer l'enjeu, un plan du débarcadère est remis aux membres pour déterminer les zones et les problématiques.

Mme Catherine Lupien fait l'exposition de la problématique en croquis au tableau :

- Les parents se **stationnent dans les zones interdites** au stationnement dans le débarcadère (accès à la cour pour les déneigeurs) lorsqu'il n'y a pas d'éducatrice ou de cônes;
- Des véhicules accèdent **en double** au débarcadère par la rue *Cusson*;
- Des parents **font descendre de leur véhicule les enfants alors que le véhicule est dans un espace de circulation**, obligeant les enfants à traverser entre les voitures qui peuvent se déplacer à tout moment sans toutefois voir l'enfant;
- À la sortie du débarcadère, des voitures ne respectent pas la signalisation **en tournant à gauche**;

- Durant les périodes où le parent peut stationner son auto, lorsqu'il utilise le coffre-arrière pour mettre les sacs à dos, les véhicules qui circulent derrière se retrouvent très près (**coincés**) du parent;
- L'espace réservée au piéton (zone près des supports à vélo) **n'est pas grand** pour accueillir le nombre de parents/enfants marcheurs. Les marcheurs utilisent alors le débarcadère pour marcher et s'entasser le temps que la porte donnant accès à la cour ouvre. En été, cette zone est encore plus petite en raison des élèves qui placent leur vélo sur les supports;
- Des véhicules **frôlent les parents et les enfants** qui se retrouvent dans le débarcadère faute d'espace sur le trottoir;
- Quand le parent se voit en retard, il **accélère** dans l'espace du débarcadère;
- Des **véhicules trop volumineux** n'ont pas d'espace pour se stationner et/ou se mouvoir dans la zone du débarcadère et utilisent, par conséquent, l'entrée des autobus comme stationnement.
- En fin de journée (14 h 40), des véhicules arrivent tôt et se stationnent dans l'entrée des autobus, ce qui occasionne un **blocage de l'accès pour l'entrée des autobus**;
- Le matin, à l'heure de pointe, les véhicules qui veulent accéder au débarcadère **montent sur les chaînes de trottoir**;
- Malgré les pistes cyclables sur 3 des 4 rues ceinturant l'école, au printemps et à l'automne, les enfants qui quittent à **vélo utilisent la rue** parce que les trottoirs qui partagent les pistes cyclables (non distincts) sont bondées de marcheurs;
- Durant les périodes où les parents peuvent se stationner dans le débarcadère, les véhicules ont de la difficulté à reculer, car **l'espace est trop petit** (proximité du terre-plein);
- Bien qu'il y ait du **stationnement permis** dans deux rues avoisinantes (*Roach* et *du Collège*), à l'heure de pointe, les places de stationnement sont en grande partie utilisées.

#### 7. **Vacances au Conseil d'établissement;**

Le poste vacant de Mme Andrée-Anne Lebeau-Ladouceur (orthophoniste) est comblé par Mme Lucie Lamanque (enseignante) et celui de Mme Stéphanie Sauvé (secrétaire) par Mme Julie Dunberry (secrétaire).

#### 8. **Grille-matières 2025-2026;**

Mme Nathalie Decamps expose la grille-matières et donne des explications complémentaires.

M. Pascal Cloutier propose que les membres du CÉ votent secrètement.

La vérification du vote s'est effectuée par Mme Arianne Lafontaine et Mme Julie Dunberry.

Résultats du vote :

Rejeté : 6 votes

Approuvé : 5 votes

Étant donné le résultat du vote, la grille-matières 2025-2026 est rejetée. La direction retournera donc à la table de travail pour ramener une nouvelle proposition.

**Résolution #24-25/2352**

#### 9. **Aide aux parents (Mesure 15024);**

Mme Nathalie Decamps présente le tableau de la mesure incluant les montants de chacune des écoles du CSS avec un rappel des modalités de l'utilisation de cette mesure pour les parents du préscolaire et du 1<sup>re</sup> année. Elle mentionne ensuite qu'il

Il y a 2 enjeux cette année à l'école : anxiété et intimidation sur les réseaux sociaux. Les événements de la mauvaise utilisation/gestion des réseaux sociaux se vivent essentiellement auprès des élèves 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> cycle. Plusieurs situations sont gérées à l'école et une demande de quelques parents a été faite pour avoir des outils d'intervention à la maison. Les membres échangent à savoir s'il est possible d'avoir une conférence sur l'intimidation, qui englobe l'ensemble de l'école, d'ici la fin de l'année.

Mme Catherine Lupien propose de faire l'utilisation de la mesure 15024 pour une conférence aux parents de l'utilisation des réseaux sociaux et/ou sur le sujet de la cyberintimidation appuyé par Jessica Landry. La direction organisera cette conférence.

Approuvé à l'unanimité.

**Résolution #24-25/2353**

#### **10. Bénévole de l'année;**

Un formulaire a été envoyé à l'ensemble de l'équipe-école. Il y a eu 4 réponses unanimes pour Mme Lucie Beaulieu (bénévole à la bibliothèque).

Mme Gabrielle Bouthillette-Norris propose de soumettre le nom de Mme Lucie Beaulieu comme bénévole. La proposition est secondée par Mme Audrey Demers .

Approuvé à l'unanimité.

**Résolution #24-25/2354**

#### **11. Campagne de financement;**

La direction organisera une rencontre avec le comité de financement pour avoir des idées de campagnes de financement.

Une idée est soumise par Mme Lucie Lamanque : les étiquettes de la compagnie *Colle à moi*.

#### **12. Mot de la direction;**

##### **12.1 Olympiades;**

Mme Nathalie Decamps explique qu'elle a reçu une demande que des Olympiades se tiennent entre les trois écoles (École des Cheminots, Louis-Lafortune et John Adam Memorial). Après consultation de l'équipe d'éducation physique et avec la planification de l'activité de fin d'année, elle annonce qu'il n'y aura pas de suite pour cette activité, car il n'y a aucune plus-value pédagogique à jumeler les trois écoles du secteur pour une activité d'Olympiades en plus de l'ampleur de l'organisation d'un tel événement qui nécessite plusieurs collaborateurs qui y travailleraient sur une période de quelques mois.

### **13. Mot du représentant au comité de parents;**

M. Christian Lapalme informe le CÉ qu'il n'y avait pas de point majeur.

### **14. Mot des représentants siégeant au conseil;**

Mme Arianne Lafontaine informe les membres du CÉ des activités organisées pour la journée pédagogique du 14 mars (Voyage au temps futur). La sortie pour le préscolaire et le 1<sup>er</sup> cycle : Cepsum.

### **15. Bons coups;**

#### **15.1 Débarcadère**

Les surveillantes au débarcadère le matin fait un bon travail et elles assurent la sécurité des élèves.

#### **15.2 St-Valentin**

Le soutien lors de l'activité de la St-Valentin de la part de membres de l'OPP a été apprécié. En raison de la journée tempête (jeudi 13 février), plusieurs enseignants ont fait des rappels par courriel pour apporter des fruits à l'activité du lendemain.

#### **15.3 Bons coups**

Mme Claudine Berthiaume, qui prend le temps de souligner les coups de cœur des élèves aux élèves de son groupe du préscolaire.

#### **15.4 Gestion de crise**

L'ensemble de l'équipe-école a donné un coup de main pour aider dans la gestion de crise du 3 février 2025.

#### **15.5 Élaboration de la matrice des comportements attendus**

Le comité encadrement élabore la matrice des comportements attendus dans l'école. Les travaux seront présentés sous peu aux membres du CÉ.

### **16. Mot du président;**

M. Christian Lapalme n'a aucun message.

### **17. Autres sujets;**

#### **17.1 OPP;**

Activité de la St-Valentin : si l'activité est reconduite l'an prochain, il serait bien de prévoir des fruits supplémentaires pour les élèves qui les ont oubliés. Activité cinéma : les informations seront fournies sous peu.

### **17.2 Sous-comité du CÉ : cour d'école;**

Mme Nathalie Decamps explique les démarches actuelles et les plans de la cour. Le SRM soutient la direction dans les prochaines actions. Il ne sera plus nécessaire pour le sous-comité de se réunir pour la suite. Les travaux sont prévus à l'été 2026.

### **17.3 Critères de sélection des directions d'établissement;**

Tous les 5 ans, la direction générale sonde les membres du CÉ sur les critères de sélection des directions d'établissement. Un sondage doit être complété avant le 25 avril 2025.

M. Pascal Cloutier demande de reporter le sujet à la prochaine séance du CÉ afin de prendre connaissance de la documentation (critères). Les membres du CÉ veulent prendre le temps de bien analyser la documentation remise par la direction.

### **17.4 Traiteur;**

Innovsanté est la seule compagnie qui a soumis sa candidature. L'entente avait déjà signée pour 2024-2025 et 2025-2026.

M. Martin Patenaude mentionne qu'en raison de la hausse des prix sur les aliments, il serait bien de songer à figer le prix du traiteur.

Mme Audrey Demers propose de reconduire le contrat avec la compagnie Innovsanté pour les années 2026-2027 et 2027-2028 appuyé par Mme Gabrielle Bouthillette-Norris.

Approuvé à l'unanimité.

**Résolution #24-25/2355**

### **17.5 Communication Ville de Delson;**

La soirée de reconnaissance de la Ville de Delson se tiendra d'ici juin 2025. Les membres du CÉ, qui résident à Delson peuvent remettre leurs coordonnées dans le document prévu à cet effet, afin de recevoir une invitation. La direction fera le transfert des informations à Mme Sabrina Picard.

## **18. Levée de la séance.**

Mme Audrey Demers propose la levée de l'assemblée à 20h49.

**Résolution #24-25/2356**



Christian Lapalme  
Président du conseil d'établissement



Nathalie Decamps  
Directrice